



Année scolaire 2014-2015

NB : merci de bien vouloir renseigner avec précision chaque rubrique. Tout dossier incomplet, notamment non validé par le chef d'établissement, ne pourra être pris en compte.

Nom de l'établissement : Collège RÉEBERG NÉRON

Intitulé du dispositif : RADIO NEZ ROND

Niveau ou cycle concerné : Cycles 3 et 4

Discipline(s) concernée(s) : toutes les disciplines

Nombre d'élèves concernés : 50

Nombre de classes concernées :

Description du projet faisant apparaître la plus-value pédagogique apportée par l'usage du numérique :

Le projet consiste à initier un certain nombre d'élèves aux techniques du journalisme radio pour :

- rendre compte des multiples facettes de la vie du collège et de son réseau d'écoles primaires
- donner l'occasion à certains intervenants (administration, assistante sociale, COP, infirmière, association de parents, représentants des élèves, Vie scolaire, enseignants, ...) de diffuser des informations intéressant la communauté du collège et de son réseau
- mettre en scène, rendre compte des productions élèves réalisées en classe ou spécifiquement (contes, récitations, chants, musiques, lectures de textes, documents sonores conjoints à l'Histoire Des Arts et à la découverte professionnelle, ...)
- animer des mini-débats sur la vie collégienne, adolescente, avec différents partenaires
- produire des interviews, dédicaces, annonces, reportages sportifs (UNSS), publicité d'événements, ...
- réaliser des sujets liés aux problématiques de la section européenne, jeux de rôle en anglais, comptes rendus du projet eTwinning

Un travail sera effectué sur la voix, la diction, l'élocution, la qualité de l'expression, les niveaux de langue, l'argumentation, la recherche documentaire, ... , avec les enseignants et intervenants.

Pour nous aider à développer l'éducation aux médias et à l'information, des collaborations avec le CLEMI du réseau CANOPÉ et la radio GUYANE 1ère (toute proche) seront élaborées.

Le projet sera développé en partie pendant l'interclasse de midi avec des demi-pensionnaires, les élèves de la "classe numérique", de la section européenne et dans le cadre d'un "atelier des médias" durant un créneau de 2 heures un après-midi de la semaine.

Objectifs prioritaires :

Le travail des encadrants consistera amener les élèves à :

- assurer une maîtrise écrite et orale des langues utilisées et principalement de la langue française
- développer les techniques de la radio, s'approprier l'écriture radiophonique, travailler l'illustration sonore
- développer l'écoute radiophonique, découvrir différents types d'émissions sur les radios hertziennes et le Net
- organiser le travail en équipes techniques et rédactionnelles
- responsabiliser les élèves dans l'usage des matériels, l'accomplissement des tâches
- travailler de manière collaborative, à distance, avec les outils de communication numériques
- structurer la recherche documentaire, la connaissance des ressources de son environnement
- susciter la curiosité au sujet de la vie de la communauté scolaire pour en rendre compte
- apprendre à assurer la publicité, la lectures des créations sur les différents supports numériques personnels ou disponibles (téléphones portables, tablettes du projet "collège connecté préfigurateur", PC, ...)
- encadrer la diffusion de certaines productions récréatives sur le réseau de hauts-parleurs du collège
- gérer les podcasts de manière fonctionnelle pour en faire une banque de données exploitables en classe

Les compétences du socle commun seront visées, notamment :

"s'exprimer et communiquer – maîtriser les techniques usuelles de l'information, de la documentation et des médias – maîtriser les outils et les règles des outils numériques – acquérir la capacité de coopérer et de réaliser des projets – développer le sens de l'engagement et de l'initiative – acquérir des capacités d'esprit critique, de jugement et le sentiment d'appartenance à la collectivité – se poser des questions et chercher des réponses – développer des capacités d'action et d'imagination pour produire des objets, des services et des oeuvres".

Lien avec le projet d'établissement :

AXE N°1 : Favoriser la réussite de chaque élève :

- Maîtriser la langue française : ateliers "maîtrise de la langue française", projet "contes" en 6ème
- Favoriser les parcours d'excellences, d'innovation : section européenne et classes bilingues, filière CHAM (chorale), classe numérique

AXE N°2 : Favoriser une éducation responsable :

- Rendre l'élève acteur de son parcours : mise en ligne de fiches métiers sur Internet, rencontrer des professionnels
- Éduquer à la citoyenneté : mise en place de débats sur des sujets de société
- Appréhender les différences : théâtre forum avec des saynètes

AXE N°3 : Favoriser une dynamique de rayonnement

- Rendre l'établissement plus attractif : développer l'Histoire Des Arts, projet théâtre, atelier écriture, découverte de la diversité des cultures

Responsable du projet :

| NOM | Prénom | Fonction | Mèl académique |
|--------|----------|----------------|------------------------------|
| Saliou | Claudine | documentaliste | claudine.saliou@ac-guyane.fr |

Membres de l'équipe pédagogique participant au projet :

| NOM | Prénom | Fonction | Mèl académique |
|--------------------|--------------|---|---|
| Garnier | Christine | professeur de français | christine.garnier@ac-guyane.fr |
| Greliche | Jean-Jacques | professeur de technologie | jean-jacques.greliche@ac-guyane.fr |
| Jacamon | Julien | professeur de musique | julien.jacamon@ac-guyane.fr |
| Nansenet Trehin | Éric Ada | professeur de mathématiques professeur d'anglais | eric.nansenet@ac-guyane.fr ada.trehin@ac-guyane.fr |

Le « kit Webradio » comprendra entre autres une table de mixage, outil de prise de son, micros, enceintes, casques. Il sera identique à chaque établissement porteur du projet retenu. Aucun autre matériel ne sera financé dans le cadre de cet appel à projet.

Date de la demande : 29 mai 2015

Date de la validation par le conseil d'administration : 28 mai 2015

Signature ou visa du chef d'établissement



Important : Pour chaque projet financé, il sera demandé un compte-rendu détaillé de l'action à envoyer avant la fin de l'année scolaire 2015/2016 au Délégué Académique au Numérique.